

Courbeton. Ce sont ses suppositions qui sont à l'origine de la carte postale de 1910...

1897. L'abbé Voillery publiait une excellente monographie de l'église. Lui, avait lu le manuscrit de Collon. Notre pasteur de l'époque s'appuyant aussi sur le tableau des Micault estimait que le château construit au XII^e siècle aurait appartenu en fait aux Vergy ? Qu'il se serait vaillamment défendu en 1477 et que Louis XI l'aurait alors confisqué au profit de son partisan : Jean Micault.

Enfin en 1967, M. Joseph Delissey, qui emprunta beaucoup d'informations de A. Marey-Monge, confirma que l'Hôtel ducal était bien rue du Pivot.

Deux tendances principales émergent, celles de Messieurs Collon et Bigarne. Aussi avec modestie, je voudrais tenter une autre approche pouvant conduire à situer enfin notre château avec certitude.

C'est admis, Pommard et Beaune furent châtellenies duciales depuis le XI^e, de Robert I^{er} à Charles le Téméraire. Elles avaient été rejointes par Volnay en 1250. Toutes trois devinrent royales de Louis XI à Louis XIII. Elles seront cédées en 1625 aux maire et échevins de Beaune qui seront ipso facto, nos seigneurs engagistes.

On peut alors se demander : Pourquoi ce "privilège" envers Pommard ? Mais, Madame, Monsieur, pour le vin, dont sa mère la vigne, couvrait depuis l'antiquité nos coteaux, et que les puissants maîtres de Bourgogne appréciaient autant que l'or. C'est pour le protéger qu'ils édifiaient des maisons fortes.

La nôtre, ne pouvait se situer que là où, au XI^e siècle, on plaçait de préférence ce type d'édifice car, ne l'oublions pas : le canon n'existait pas encore... Il fallait donc :

- Un sol rocheux, nécessaire pour bien asseoir tours et murailles. Pommard étant globalement posé sur le cône de déjections de la Vandaine, seule, la partie bordant la route d'Ivry, est ancrée sur des roches importantes. Du reste les caves de ce quartier sont récentes.

- L'eau, indispensable aux besoins journaliers et au remplissage des douves. Or les nappes phréatiques étant à plus de 20 mètres : une déviation de la rivière en amont à bien existé côté Arvelets.

- La prise en charge de l'adage : qui tient les toits tient la rue... C'est le point le plus haut de l'agglomération. On pouvait y observer les